Revue Droit, Société et Pouvoir **(ISNN) 2253-0266**

Volume (14), Numéro (1), Mars 2025 ; pp. 41 - 62 **(EISSN) 2600-6219**

Les revendications de la minorité anglophone au Cameroun : entre paradiplomatie et protodiplomatie

Ibala Nonongo Arthur*
Université de Yaoundé II-Cameroun

date de soumission: 12-12-2024 **date d'acceptation: 22-01-2025** **date de publication: 01-03-2025**

Résumé :

La question anglophone au Cameroun remonte à la période coloniale lorsque le territoire sous protectorat Allemand a été partagé entre la France et le Royaume-Uni. Ce partage qui va générer au sein des populations de chaque territoire une culture différente va engendrer au lendemain de la réunification des deux Cameroun un mécontentement des anglophones qui vont dès lors commencer à dénoncer leur situation considérée comme marginale. C'est ainsi qu'ils vont exprimer leur besoin de redevenir un territoire autonome.

Cet article vise à analyser l'activité internationale et étrangère de la minorité anglophone dans le cadre de ses revendications autonomistes. Pour ce faire, une étude qualitative à travers des entretiens semi-directifs auprès des anglophones et de la Commission nationale du bilinguisme, associée à une analyse documentaire des travaux sur la paradiplomatie, la protodiplamatie, la question anglophonenous permettra de mieux cerner les enjeux à l'œuvre. Il apparait donc que le recours à la paradiplomatie et à la protodiplomatie a pour objectif majeur l'autonomisation du Southern Cameroon. Cet objectif reste pour le moins inaccessible. D'abord parce que les acteurs internationaux notamment la Grande-Bretagne, les Nationsunies reconnaissent la conformité du plébiscite de 1961 et ensuite parce que les États sont retissant sur les questions relatives à la fragmentation des États.

Mots clés : *Revendications Anglophone ; Cameroun ; Paradiplomatie ; Protodiplomati ; Autonomie.*

*Auteur correspondant (arthuribala2@gmail.com).

© Ibala Nonongo Arthur - Creative Commons - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification - 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

The Demands of The English-Speaking Minority In Cameroon: Between Paradiplomacy And Protodiplomacy

Abstract:

The Anglophone question in Cameroon dates back to the colonial period when the territory under German protectorate was shared between France and the United Kingdom. This sharing, which will generate a different culture within the populations of each territory, will engender, in the aftermath of the reunification of the two Cameroons, discontent among Anglophones who will then begin to denounce their situation considered marginal. This is how they will express their need to become an autonomous territory again.

This article aims to analyze the international and foreign activity of the Anglophone minority in the context of its autonomy claims. To do this, a qualitative study through semi-directed interviews with Anglophones and the National Commission for Bilingualism and Multiculturalism, associated with a documentary analysis of the work on paradiplomacy, protodiplomacy, the Anglophone question will allow us to better understand the issues at work. It therefore appears that the recourse to paradiplomacy and protodiplomacy has as its major objective the empowerment of the Southern Cameroon. This objective remains at the very least inaccessible. Firstly, because international actors, notably Great Britain and the United Nations, recognize the conformity of the 1961 plebiscite and then because States are reluctant on issues relating to the fragmentation of States.

Keywords: *Anglophone Claims; Cameroon; Paradiplomacy; Protodiplomacy; Autonomy.*

Volume (14), Numéro (1), Mars 2025 ; pp. 41 - 62

Introduction :

La question anglophone au Cameroun remonte à la période coloniale lorsque le territoire sous protectorat Allemand a été partagé entre la France et le Royaume-Uni. Ce partage va engendrer un double legs culturel. Mais, la réunification des deux territoires à la suite du plébiscite de 1961, l'instauration de l'État unitaire en 1972 et le changement de la dénomination de l'État en 1984 vont entrainer la frustration des anglophones. C'est ainsi qu'ils commencèrent à dénoncer leur marginalisation et à revendiquer les demandes d'autonomie politique. Cet article vise à analyser l'activité internationale et étrangère de la minorité anglophone dans le cadre de ses revendications autonomistes.

Pour mieux indiquer les significations de ce que nous considérons comme initiatives protodiplomatiques, nous souhaitons apporter quelques orientations scientifiques auxquelles l'expression se rattache. Pour Alexander Zubiri, il s'agit d'une initiative qui s'inscrit davantage dans la logique du conflit, dans l'esprit de la confrontation[1]. Elle consiste à « décrire la politique internationale d'un État non souverain qui cherche à entreprendre une sécession »[2]. En d'autres termes, c'est la dimension externe de la quête de souveraineté[3]. Il apparait donc dans ce sens que le territoire qui aspire à l'indépendance comme le Southern Cameroon cherche des alliées externes susceptibles de souscrire à sa cause.

À partir des appréciations scientifiques ci-dessus évoquées, notre protodiplomatie s'inscrit au-delà des travaux qui traitent des

[1] Alexender U. Zubiri, « Les relations internationales du nationalisme basque depuis son apparition jusqu'à la guerre civile espagnole (1890-1939), *Revue d'étude basque*, Vol. 2, n°2, 1997, pp. 359-365.

[2] Stéphane Paquin, « Paradiplomatie fonctionnelle, identitaire et protodiplomatie en catalogne : un cas unique », Dans, Martinez Michel, *La projection de la Catalogne et des de langue catalane à l'étranger (XXe-XXIe) : diplomatie, paradiplomatie et réseau,* Catalonia, 2022, P.60, Paragraphe 21, pp.55-74.

[3] Louis Belanger, « Les enjeux actuels de la participation du Québec à la francophonie multilatérale : de la paradiplomatie à la protodiplomatie », *Op. Cite.*

revendications anglophones sous le simple prisme de la paradiplomatie[1] qui est appréciée par Louis Belanger comme une « activité internationale des États non souverains qui tentent de s'imposer comme interlocuteurs légitimes auprès des autorités politiques étrangères »[2].

Cependant, ces mobilisations para et protodiplomatiques se produisent de manière séquentielle et sont à chaque fois liées à un état de mouvement sociopolitique dans le pays. Ainsi, sous le prisme historique, on peut observer que, les premières initiatives du Southern Cameroon indépendant sont intervenues juste après la réunification de 1961 avec les demandes d'intégration à la branche parlementaire du Commonwealth. La seconde séquence importante survient à la suite des transitions démocratiques de la décennie 1990. Et enfin la troisième séquence se produit lors de la résurgence des revendications anglophones en 2016 avec notamment des mobilisations aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Nous entendons dans cet article répondre à la question de savoir comment les acteurs de la minorité anglophone au Cameroun s'y prennent dans l'usage de ces deux formes de diplomatie pour capitaliser leurs revendications et parvenir à l'autonomisation du Southern Cameroon ? Une telle question permet de se projeter dans les stratégies mobilisées par ces derniers et sur les instruments qu'ils mettent en œuvre pour formuler leurs revendications. Pour y répondre, nous émettons L'hypothèse que les acteurs de la minorité anglophone mobilisent la paradiplomatie et la protodiplomatie comme des instruments internationaux susceptibles deconduire le Southern Cameroon à une certaine autonomie politique.

Le premier objectif de cette étude est de montrer que les initiatives pseudosdiplomatiques de la minorité anglophone consistent essentiellement à l'obtention d'une forme d'autonomie politique. Le second objectif de ce travail devrait montrer que l'émergence d'une

[1] Cf. Appel à contribution : le Cameroun à l'épreuve de la paradiplomatie identitaire anglophone : enjeux, défis et perspectives, 2018.
[2]Louis Belanger, « Les enjeux actuels de la participation du Québec à la francophonie multilatérale : de la paradiplomatie à la protodiplomatie », *Politique et société,* Vol.16, n°1, 1997, pp.40.

diplomatie de périphériene favorise pas toujours la fragmentation des États souverains.

Pour ce faire, une étude qualitative à travers des entretiens semi-directifs auprès des anglophones et de la Commission nationale du bilinguisme et du multiculturalisme a permis de mieux appréhender d'une part les motivations des anglophones à saisir les acteurs internationaux et d'autre part à comprendre l'opacité de l'État face aux demandes autonomistes. Dans la dynamique d'un intérêt aux questions liées à la paradiplomatie, à la protodiplomatie et à la question anglophone, nous avons mobilisé et fait usage d'une documentation variée, dont les articles scientifiques, les articles de presse… Etc.

Les acquis théoriques sur l'approche historique aident à ressortir les trajectoires historiques sur lesquelles les revendications autonomistes anglophones reposent. Cette approche est complétée par la perspective de la mobilisation des ressources qui permet de cerner non seulement les ressources qui sont mobilisées, mais également la dynamique dans laquelle celles-ci le sont.

Il apparait donc que le recours à la paradiplomatie et à la protodiplomatie a pour objectif l'autonomisation du Southern Cameroon. Cet objectif reste pour le moins inaccessible au vu des positions des acteurs internationaux sollicités et des travaux sur la question.

L'analyse qui suit tentera dans un premier temps de décrire le contexte qui influence les enjeux para et protodiplomatique. Et dans un second il s'agira de décrire en action le déploiement de la paradiplomatie et de la protodiplomatie.

I- L'ancrage para et protodiplomatique des revendications anglophones

Il s'agit ici d'analyser le cadre sociohistorique ayant favorisé les projets paradiplomatiques des acteurs de la minorité anglophone et de souligner les facteurs qui ont suscité leurs ambitions protodiplomatiques.

A- L'ancrage paradiplomatique des revendications anglophones

La recherche d'une autonomie politique par les acteurs de la minorité anglophone au Cameroun est liée au fait qu'elle considère que son territoire a été victime d'une injustice juridique au moment des indépendances[1]. Pour essayer de changer ce qu'elle perçoit comme de la francophonisation[2], de la marginalisation et de l'assimilation à l'intérieur de la République du Cameroun, elle se lance dans les initiatives paradiplomatiques influencées par le statut qu'elle occupait pendant la colonisation[3]. Il faut de ce fait se souvenir que, l'existence d'un statut international du southern Cameroon distinct de celui de la République du Cameroun remonte à la victoire de la France et de la Grande-Bretagne (GB), sur l'Allemagne lors de la Première Guerre mondiale. Avec les politiques internationales de mandat et de tutelle, ce territoire avait un statut international de territoire sous administration internationale au même titre que la République du Cameroun. Ce statut va prendre fin avec le plébiscite de 1961 qui envoya une partie de ce territoire au Nigéria et une autre au Cameroun francophone. La partie rattachée à la République du Cameroun fonctionnera dans un État fédéral et bénéficiera d'une certaine autonomie dans la gestion administrative et institutionnelle. La perte de cette gestion autonome dans l'État unitaire va favoriser les projets paradiplomatiques anglophones.

> *Les gens dit qu'on part à Nigéria, à États-Unis, à United Kingdom, oui c'est vrai parce qu'on sait que là-bas on va nous écouter. Ici tu parles on te ferme, donc mieux on part là-bas. Avant on était bien parce que nous même on gérait notre chose, mais maintenant on souffre parce que les*

[1]Releveons que la résolution 1274 des Nations unies avait reconnu le Southern Cameroon comme un territoire qui devait accéder à l'indépendance en 1960 au même titre que le Cameroun oriental. Mais après un rapport de mission de la Grande-Bretagne initié par l'ONU, le Southern Cameroon sera retiré de la liste des territoires devant accéder à l'indépendance selon les termes de la résolution 1350 des Nations unies.

[2] Piet Konings, « Le problème anglophone au Cameroun dans les années 1990 », *Politique africaine*, n°62, 1996, pp. 25.

[3] Au-delà de la paradiplomatie, d'autres initiatives notamment juridiques sont menées par ces acteurs dans le but.

> *francophones eux gèrent tout. Donc mieux on nous laisse gérer notre chose nous-même comme avant*[1].

Il va sans dire que, la dynamique paradiplomatique anglophone n'est pas un phénomène isolé du moment où depuis de nombreuses années, les minorités ou certaines régions autonomes notamment la Catalogne[2], le Pays basque[3], le Québec[4] dans le monde ont entrepris d'importantes mobilisations étrangère et internationale[5] afin d'avoir des tribunes internationales où elles peuvent s'exprimer en faisant la promotion de leur cause et en recherchant de potentiels alliés sur le marché mondial. Il est donc impératif de dire que, la construction ou le développement des ambitions de ces pseudos États est le résultat de la mondialisation en générale, et en particulier le produit des droits de l'homme, notamment ceux relatifs aux minorités et aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'avènement de ces droits a engendré et favorisé sur la scène internationale ce que Louis Bélanger[6] qualifie de *Law politics* au détriment de la *high politics*. L'agilité plutôt que la rigidité internationale est donc le facteur majeur à l'origine de l'apothéose de la paradiplomatie.

Ce régime diplomatique souple dans un monde interconnecté[7] qui constitue l'ossature de l'émergence des mouvements internationaux des

[1] Entretien fait le 23 février 2024 avec citoyen anglophone
[2] Michel Martinez, « La projection de la Catalogne et des pays de langue catalane à l'étranger (XXe –XXIe siècle) : diplomatie, paradiplomatie et réseaux », *Catalonia,* n°31, 2022.
[3] Alexender U. Zubiri, « Les relations internationales du nationalisme basque depuis son apparition jusqu'à la guerre civile espagnole (1890-1939), *Op. Cite.*
[4] Louis Belanger, « Les enjeux actuels de la participation du Québec à la francophonie multilatérale : de la paradiplomatie à la protodiplomatie », *Op. Cite.*
[5] Anastasia Llewellyn, « Paradiplomatie identitaire : nations minoritaires et politiques extérieures », *Canadian journal of political science*, pp.498 ; Jacques Fontanel, « Paquin, Stéphane, Paradiplomatie et relations internationales. Théories de stratégies internationales des régions face à la mondialisation, coll. Régionalisme et fédéralisme, Bruxelles, Perter Lang, 2004, 195p », *Études internationales,* Vol. 36, n°2, 2005, pp.244-247.
[6] Louis Belanger, « Les enjeux actuels de la participation du Québec à la francophonie multilatérale : de la paradiplomatie à la protodiplomatie », *Op. Cite*. pp. 42.
[7] Tomàs Bocek, « La diplomatie et les relations culturelles transnationales », *Revue d'Allemagne et des langues allemandes,* Vol. 42, n°2, 2012, pp.255-259.

minorités ne constitue pas à lui seul la matrice sur laquelle les acteurs de la minorité anglophone au Cameroun formulent leur mobilisation. Ainsi, les modifications dans le système de gouvernance sont un marqueur important pour comprendre les causes profondes de cet ancrage paradiplomatique né des frustrations internes :

> *Ils ne comprenaient pas la manière trop centralisée là où quelque chose qu'on pouvait faire sur place il fallait que ça remonte à Yaoundé. Ils avaient un système décentralisé beaucoup plus performant que ce qu'il y avait ici et tant que, ils avaient un État fédéré qui continuait à gérer les choses malgré le fait qu'ils soient maintenant dans un État fédéral, qu'ils continuaient à gérer la proximité de l'agriculture, l'élevage, la fonction publique vous savez leur fonction publique, géraient leurs sociétés, la PowerCam, ils avaient une société aérienne, une banque, ils avaient beaucoup d'activité et lorsque… tant qu'il y avait la fédération les récriminations n'étaient pas très grandes, mais à partir de 72 lorsqu'on a mis fin à la fédération pour l'État unitaire, beaucoup de responsabilité qu'ils exerçaient leurs ont été retiré*[1].

Toutefois, le contexte politique et international post guerre froide semble ne pas être en adéquation avec les dynamiques paradiplomatique[2] du type du Southern Cameroon qui repose essentiellement sur la recherche d'un statut international distinct et reconnu. Une telle paradiplomatie favoriserait alors le démembrement des États et entrainerait leur fragilisation dans un monde où les États semblent de plus en plus converger vers l'union. Le retournement du monde dont

[1] Entretien le 08 mai 2023 à la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme.

[2] Il faut dire à ce sujet que, après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, on a assisté à une vague de démembrement des États en l'occurrence la dislocation de l'URSS, la naissance du Kosovo, etc. Après cette vague de naissance des micros États, le système international va se corser sur des questions de division étatique.

Volume (14), Numéro (1), Mars 2025 ; pp. 41 - 62

parlaient Badie et Smouth[1] semble reprendre sa position initiale en préférant de plus en plus la rigidité à la souplesse. On serait donc revenu au moins partiellement à l'État classique. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre et apprécier la dynamique de l'Union européenne aujourd'hui qui tend à constituer un bloc unitaire fort afin de se positionner en puissance susceptible de renverser les États-Unis ou la Chine qui, dans cette dynamique unitariste a fermement fait front aux États unis qui soutenait Taiwan dans sa tentative d'indépendentisation. Cette même perspective peut également être vue en ce qui concerne les BRICS. À partir de ces exemples, on a le sentiment qu'au niveau international, les États sont passés de la dislocation au renforcement.

B- L'ancrage protodiplomatique des revendications anglophones

Deux plébiscites organisés par les Nations unies peuvent situer l'ancrage protodiplomtique des revendications anglophones au Cameroun. Le premier est celui organisé en 1959. Dans ce référendum, plutôt que de se rattacher à la République du Nigéria, les populations du Southern Cameroon avaient préféré remettre leur avenir à plus tard. Le second organisé en 1961 est celui qui a mis fin à la tutelle du Southern Cameroon et qui l'a uni à la République du Cameroun. Contrairement au plébiscite de 1959, celui de 1961 était assez circonscrit sur les questions posées[2]. Il n'avait pas inclus la clause de l'indépendance dans l'autonomie, du moment où les populations ne pouvaient que choisir de s'unir à la République du Cameroun ou à la fédération du Nigéria. Cependant, alors que les mécanismes internationaux étaient mis en place pour achever le processus d'indépendantisation du Southern Cameroon, d'autres négociations internes entre la République du Cameroun, le Southern Cameroun et le Royaume-Uni vont s'opérer. Dans ces négociations qui ont rassemblé les leaders politiques des deux Cameroun,

[1] Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde.* Presses de science po, 1992, 241 Pages.

[2] a) Désirez-vous accéder à l'indépendance en vous unissant à la République camerounaise indépendante ? ;

b) Désirez-vous accéder à l'indépendance en vous unissant à la Fédération nigérienne indépendante ?

il a été décidé que si le oui l'emportait pour l'union avec la République du Cameroun, celle-ci prendrait corps dans un État fédéral permettant à chaque territoire de garder ses Us et coutumes tout en restant dans sa zone de confort. Ce qui fit fait jusqu'en 1972 avec la fin de l'État fédéral pour l'État unitaire instauré à la suite d'un référendum resté querellé et considéré comme l'œuvre d'une irrégularité normative et dont d'une perversion politique du droit[1].

Cette probable irrégularité considérée comme anticonstitutionnelle[2] va nourrir les velléités indépendantes et sécessionnistes au sein de la minorité anglophone. Celles-ci vont se traduire à partir de la fin des années 1980 marquée par la loi de modification de la dénomination du territoire national[3]. C'est donc sous cette euphorie que va se développer la protodiplomatie anglophone. Même si elle reste perçue par certains comme un phénomène en déphasage avec la réalité du monde.

> *Les revendications à la sécession ne sont pas fondées. Parce que les États aujourd'hui, plus on est nombreux mieux ça vaut, la dimension d'un État et son influence dans le monde tiens beaucoup à sa dimension géographique, démographique… Donc on ne peut pas, d'abord que nous sommes déjà un petit pays on ne peut pas décider comme ça que telle partie du territoire nous quittes {…} Tout peut être*

[1] Fabien Nkot, « Le référendum de 1972 au Cameroun : analyse de quelques tendances de la doctrine », *Les cahiers de droit,* Vol. 40, n° 3, 1999, pp. 665-690 ; Fabien Nkot, *Perversion politique du droit et construction de l'État unitaire au Cameroun,* Thèse présentée à la faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D), février 2001, 381 Pages.

[2] Déclaration de Buéa, 1993 pp.139-151; Piet Koning and Francis B. Nyemjoh, *Negotiating an Anglophone identity:A study of the politics of recognition in Cameroon*, Leiden & Boston: Bril, Afrika-Studiecentrum series, No 1, 2003, 230 pages; Fonkem Achankeng, «The Foumban ''constitutional'' talks and prior intentions of negotiating: a historico-theoretical analysis of a false negotiation and the ramifications for political developments in Cameroon», *Journal of global initiatives,* Vol. 9, n°2, 2014, pp. 129-154; Nfor Ngala Nfor. « Change and history in the destiny of the British Southern Cameroon ». In Achankem Fonkem, *Porcupine in a python's throat: The Ambazonia story in west central Africa*, 2023, pp.5-12.

[3] Loi n°84/01 daté du 4 février 1984, portant modification des articles 1er, 5, 7, 8, 26, et 34 de la constitution du 2 juin 1972.

Volume (14), Numéro (1), Mars 2025 ; pp. 41 - 62

> *discuté par les autorités sauf la sécession et la séparation ça on ne peut pas accepter cela, aucun camerounais digne de ce nom qu'il soit anglophone ou francophone ne peut accepter la sécession. On sait qu'il y a des gens qui sont morts les Um Nyobè, on ne va pas commencer à saucissonner le pays pour satisfaire les ambitions personnelles de quelques personnes parce que si on commence là pourquoi est-ce que demain le Nord ne voudra pas faire ceci, cela*[1].

On peut percevoir dans ce récit que les intentions protodiplomatiques des acteurs de la minorité anglophone sont confrontées à la réalité interne selon laquelle l'État central n'est pas disposé à se lancer dans un partage du territoire du moment où cela pourrait le fragiliser sur la scène internationale et nationale. Lorsque nous avons posé le cadre dans lequel sont ancrées ces diplomaties de périphérie, nous pouvons voir à présent comment elles se déploient.

II- Paradiplomatie et Protodiplomatie à l'œuvre dans les revendications anglophones

Il s'agit dans cette partie de questionner l'opérationnalisation de la paradiplomatie et de la protodiplomatie. Cela permettra de voir comment les acteurs de la minorité anglophone au Cameroun s'y prennent dans leurs usages de ces deux formes de diplomatie. C'est sous ce prisme que nous entendons analyser d'une part la paradiplomatie en action dans les revendications anglophones et d'autre part la protodiplomatie à l'œuvre dans ces mêmes revendications.

A- La paradiplomatie en action dans les revendications anglophones au Cameroun

Dans cette dynamique paradiplomatique, la volonté politique du Southern Cameroon d'intégrer le Commonwealth bien que n'étant pas un État souverain était en réalité un stratagème pour acquérir sur le plan

[1]Entretien le 08 mai 2023 à la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme.

international un statut distinct de celui du Cameroun oriental. En effet, les activistes de la minorité anglophone se sont servis des critères d'identification qui définissent l'appartenance au Commonwealth pour formuler des demandes d'intégrations. Pour eux, seul le Southern Cameroon réunissait les conditions historiques et linguistiques requises pour l'admission au sein de l'organisation.

> *Normalement le francophone fait quoi dans le Commonwealth ! Le Commonwealth c'est pour le anglophone. Il y a les choses que le Commonwealth faisait déjà même dans le Southern Cameroon. Pourquoi nous on ne dit pas que on veut entrer dans le francophonie, parce que on sait que c'est pour le francophone.*[1]

Il va sans dire que, pour les acteurs anglophones, l'intégration au Commonwealth devait marquer une victoire majeure dans leur lutte autonomiste.

> *Vous devez comprendre que les anglophones lorsqu'ils décident de partir au Commonwealth ce n'est pas par hasard. Mais non mon cher ! Ils savent que s'ils réussissent ce coup-là, c'est une victoire importante dans les enjeux internationaux. C'est pourquoi je vous disais au départ que tout ce qui se passe là est motivé par des ambitions politiques*[2].

Le Commonwealth est une organisation internationale communautaire constituée des États présentant une culture et une identité anglo-saxonnes. Il va s'émanciper après la deuxième Guerre mondiale avec la déclaration de Londres de 1949. L'une des causes majeures de cette émancipation sera le phénomène de la décolonisation qui a eu cours

[1] Entretien fait le 23 février 2024 avec citoyen anglophone
[2]Entretien le 08 mai 2023 à la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme.

à partir des années 1960[1]. C'est d'ailleurs la décennie qui a connu le plus d'adhésion, 20 États ont rejoint l'organisation. On parle là d'un instrument de globalisation[2] qui pourrait s'assimiler à un rassemblement familial. Au départ, il fut conçu comme la continuation de la politique impériale britannique par d'autres moyens[3] du moment où sa création s'inscrivait dans « le cadre de la politique de déformalisation de l'Empire colonial britannique, une politique qui avait pour objectif non pas de démanteler l'empire, mais au contraire, de préserver sous une forme que l'empire colonial »[4]. Car pour les Britanniques il s'agissait d'un instrument qui pouvait servir de « filet de sauvetage »[5] de la politique étrangère de la GB en Afrique, de contrepoids et de domination dans les rapports de pouvoir. En plus, ce fut l'outil par excellence de préservation de l'influence britannique[6]. Au vu de ceci, le Commonwealth apparait davantage comme « un outil de politique étrangère par le forum qu'il constitue, par la voix commune qu'il exprime, par les appuis qu'il fournit dans le cadre d'une diplomatie feutrée. Il constitue un complément aux autres efforts internationaux investis en vue de la résolution de problèmes »[7].

La paradiplomatie du Southern Cameroon auprès du Commonwealth va s'opérationnaliser diversement, et ce de manière continue. Dans un premier temps, les parlementaires du Southern

[1] Nelson Michaud, « Le Canada et l'idée du Commonwealth : nécessité, mission ou outil de politique étrangère ? », *Revue internationale de politique comparée,* Vol. 14, n° 1, 2007, pp. 25

[2] Ricie Moore, « The Commonwealth as an instrument of globalization», In Martine Azuelos, *le modèle économique anglo-saxon à l'épreuve de la globalisation,* Acte du colloque international organisé les 7 et 8 avril 1995 l'université de la Sorbonne nouvelle – Paris III. Centre d'études et de recherches sur la vie économique dans les pays anglo-saxons, 1996, pp. 59.

[3] Virginie Roiron, « L'impact de la crise rhodésienne sur les relations entre la Grande-Bretagne et les États africains du Commonwealth », *Revue française de civilisation britannique,* Vol. 18, n°2,pp. 51.

[4] Virginie B. Roiron, « Une identité impériale sans Empire ? Les sens de la politique de décolonisation britannique ». *Revue Lisa,* Vol. V, n°3, 2007, Paragraphe 6.

[5] Ibid. pp. 52.

[6] Martine Piquet, « Le Commonwealth : convictions et incertitudes », *Outre-Terre,* Vol. 4, n°4, 2016, pp. 328.

[7] Michaud Nelson, « Le Canada et l'idée du Commonwealth : nécessité, mission ou outil de politique étrangère ? », *Op. Cite,* pp. 35.

Cameroon vont mener des initiatives pour intégrer sa branche parlementaire dénommée Commonwealth parliamentary association (CPA) en tant que membre associé[1]. Pour ne pas corrompre la dynamique constructive qui avait été mise en place par Ahidjo, cette sollicitation des acteurs politiques anglophones sera rejetée. À travers cet acte du parlement anglophone, on voit bien que les acteurs politiques anglophones entendaient utiliser la CPA comme une base arrière à partir de laquelle ils auraient pu accroitre leur capital politique dans la mesure où le Commonwealth peut être envisagé comme un « Symbole progressiste de partenariat international »[2]. Les représentants politiques du Southern Cameroon voyaient sans doute dans le Commonwealth un moteur agile pour l'efficacité de leur politique étrangère. Il faut peut-être dire que, cette initiative des représentants politiques anglophones en 1964 s'inscrivait sans doute dans la dynamique qui avait été engagée par les pays africains. Utiliser le Commonwealth comme un instrument de pression sur la politique africaine de la Grande-Bretagne.

Dans cette dynamique, en 1993, lors du sommet du Commonwealth en Chypre, le SCNC avait envoyé des délégués défendre la cause du territoire du Southern Cameroon et dissuader la candidature de la République du Cameroun[3] qui avait déposé auprès de ladite organisation une demande d'admission pour l'ensemble du territoire en 1989. De même, durant la visite du secrétaire général du Commonwealth au Cameroun Chief Emaka Anyaoku le SCNC et d'autres groupes de pression anglophones ont saisi cette opportunité pour resserrer[4] les liens entre le Southern Cameroon et le Commonwealth. Lors du sommet de 1995 tenu en Nouvelle-Zélande, sommet pendant lequel la demande d'adhésion du Cameroun sera retenue, les acteurs de la minorité

[1]Mélanie Torrent, « Cameroun/Commonwealth (1995) : itinéraire et bilan », *Outres-terre*, Vol. 2, n°11, 2005, pp. 100.
[2] Thomas Gidney, « The empire's new clothes: the myth of the Commonwealth, Philip Murphy », *Etudes internationals*, Vol. 49, n°3, 2018, pp. 652.
[3] Mélanie Torrent, « Cameroun/Commonwealth (1995) : itinéraire et bilan ». *Op. Cite*, pp. 106
[4] Eric E. Elong, « Sovereignty in the Making : the case of anglophone Cameroon », pp. 20

anglophone vont plaider en faveur d'un référendum d'indépendance pour le Southern Cameroon au style du Québec. Ils vont également déposer une requête pour une admission séparée avec la République du Cameroun au sein de l'organisation.

À travers cette tentative d'intégration séparée dans le Commonwealth, on voit à l'œuvre non seulement la culture et l'identité mobilisées comme instruments de lutte, mais également le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La culture et l'identité apparaissent alors comme des remparts au secours du droit. Un tel calcul politique devait diviser le Cameroun sur le plan international et les anglophones devaient dans leurs luttes politiques gagner un puissant allié. Le principe de la solidarité anglo-saxonne aurait pu jouer en faveur du Southern Cameroon si cette intégration avait réussi.

Du point de vue politique, nous pouvons dire que, les acteurs de la minorité anglophone ont vu la période de 1990 comme une opportunité pour faire avancer leurs revendications. Car cette période au Cameroun était marquée par un contexte de démocratisation et de reconstruction de l'État. Dans la perspective diplomatique, nous disons que, en saisissant directement le Commonwealth les acteurs de la minorité anglophone ont contourné les canaux diplomatiques officiels. Ce qui peut vraisemblablement être apprécié comme un moyen de mettre une pression diplomatique sur les dépositaires du pouvoir. L'objectif d'un tel mécanisme visait à amener le gouvernement à faire des concessions au sens de l'autonomisation des régions anglophones. En réalité, le recours direct au Commonwealth du point de vue identitaire réactive les clivages culturels et pose de fait la problématique de la dichotomie anglophone /francophone. Il est aussi important de relever que ces démarches étaient une stratégie politique visant à vulgariser les revendications anglophones au Cameroun. *In fine*, à travers ces actions, les acteurs de la minorité anglophone ont instrumentalisé une institution internationale en tentant de l'utiliser comme une arme pour intervenir dans les affaires internes de la République du Cameroun. Nous devons donc dire que, les tentatives d'autonomisation des acteurs de la minorité anglophone par intégration dans une organisation interétatique comme le Commonwealth

représentent un phénomène qui a pour objectif majeur le renforcement de leur position et de leur influence au-delà des frontières du territoire national.

C'est sous ce même prisme paradiplomatique que les acteurs de la minorité anglophone vont manœuvrer pour finalement intégrer l'organisation des nations et des peuples non représentés[1] (UNPO). Une telle initiative les permet évidemment d'avoir une tribune spécifique pour s'exprimer et faire entendre leurs plaintes au-delà du territoire national[2]. C'est ainsi que de nombreuses communications seront faites par l'UNPO pour dénoncer la situation des anglophones à l'intérieur du territoire national[3]. En intégrant l'UNPO, les acteurs de la minorité anglophone se sont dotés de la capacité de débattre de leurs revendications directement au sein des organisations internationales. On peut à partir de cette tribune comprendre la soumission faite par les représentants du Southern Cameroon au Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme[4]. La soumission portait sur : le bilinguisme, la discrimination, les abus judiciaires, les arrestations politiques, les détentions arbitraires…Etc. on peut aussi voir la protestation du 20 mai 2008[5] par Daniel Galabe, représentant du SCNC au Royaume-Uni.

Cela dit, alors que la paradiplomatie est perçue comme l'ensemble d'initiatives internationale et étrangère des gouvernements non centraux, on peut observer que, le Southern Cameroun n'a pas à proprement parler un gouvernement. Si oui, il est évident qu'il s'agit d'un gouvernement

[1] Southern Cameroons: hails new UN human rights body. 27 March 2006.
[2] Unrepresented and people's organization (UNPO) individual stakeholder submission to the office of the high commission for human rights regarding the universal periodic review of the Republic of Cameroon during 16th session, April-May 2013.
[3] UNHCR, « Cameroun : information sur le conseil national méridional (Southern Cameroon national council – SCNC) et la ligue des jeunes du Cameroun méridional (Southern Cameroon Cameroon youth league – SCYL); leur structure organisationnelle, leurs dirigeants, leurs activités, leur carte de membre, le traitement que les autorités gouvernementales réservent à leurs membres. (2010 - février 2014). », 11 mars 2014, CMR104800.EF, [accessible depuis le 20 mai 2023], (consulté le 5 octobre 2024 0 7h30min, https://www.refword.org/docid/537336ea4.html).
[4] cf. Organisation des nations et des peuples non représentés. Soumission EPU Cameroun – septembre 2008 (4ème session).
[5] *Southern Cameroons: London protest planned for 20 may*. 13 Mai 2008

informel et illégal. Du moment où la paradiplomatie fait référence à des gouvernements parallèles[1]. Partant de cette hypothèse, nous sommes enclins à croire que les initiatives de la minorité anglophone au Cameroun se rattachent davantage à la protodiplomatie. Ainsi, comme le relève Léon Koungou, « lorsque la paradiplomatie devient un instrument entre les mains de groupes opposés aux gouvernements (…) elle crée une surenchère qui jette les bases à la protodiplomatie (…) c'est-à-dire une diplomatie qui vise à la reconnaissance par la communauté internationale de leur indépendance, et de leur souveraineté »[2]. Dès lors, la protodiplomatie se trouve être le point d'achèvement ou l'objectif majeur de la minorité anglophone.

B- La protodiplomatie à l'épreuve des revendications anglophones au Cameroun

La résurgence des revendications anglophones au crépuscule de l'année 2016 et leur transformation à l'aube de l'année 2017 en crise ont entrainé une vaste série de mouvement protodiplomatique.

À cet égard, les acteurs de la minorité anglophone vont solliciter l'intervention diplomatique de la Reine d'Angleterre (Élisabeth II). Ainsi, en 2017, Sam Egbé va intenter une action auprès de la Reine non seulement pour attirer son attention sur la situation du Southern Cameroon et de ses populations, mais également pour exposer devant elle ce que les acteurs de la minorité anglophone considèrent depuis toujours comme marginalisation ou francophonisation. Une telle initiative consistait évidemment à exposer les ressorts historiques entre la Grande-Bretagne et le Southern Cameroon. Egbé avait donc pour objectif de rappeler à la Grande-Bretagne ses responsabilités historiques. C'est-à-dire celles relatives à l'indépendance. C'est ainsi qu'il demanda dans sa

[1] Dans ce sens, on peut évoquer les gouvernements fédéraux, les structures décentralisées ou déconcentrées, voir les structures traditionnelles comme les chefferies.
[2]Léon Koungou, « L'Ambazonie : l' "État'' catalyseur du mal-être de l'anglophone au Cameroun », *Revue défense nationale*, n°809, avril 2018, pp. 101.

sollicitation que la Reine se prononce en faveur de l'annulation du plébiscite organisé en 1961[1].

Du point de vue historique, cette tentative souligne la complexité des relations postcoloniales et les insuffisances des mécanismes de décolonisation mis en œuvre par la communauté internationale. Du point de vue juridique, les acteurs de la minorité anglophone cherchent à refaire l'histoire en prenant pour repère le droit[2]. Du point de vue politique et diplomatique, les acteurs de la minorité anglophone cherchent que le Royaume-Uni reconnaisse le Southern Cameroon comme un territoire indépendant et distinct de la République du Cameroun.

Cette tentative protodiplomatique de Egbe va aboutir à une fin de non-recevoir émanant du Foreign et Commonwealth office en date du 2 mai 2017 par le responsable en charge des relations avec l'Afrique et le Moyen-Orient Tobias Elwood qui va déclarer : « en ce qui concerne l'initiative de Mr Sam Egbe au sujet de l'indépendance, il est important de souligner au premier abord, que le Royaume-Uni reconnait les résultats du référendum organisé en 1961 par les Nations-Unies sur les territoires sous mandat britannique en Afrique. Les deux régions qui constituent le Southerns Cameroon ont accepté de devenir une partie du Cameroun francophone »[3].

Dans le même ordre d'idée, les organisations de la diaspora au sein desquelles se regroupent les activistes de la cause anglophones, notamment le Cameroon American Council de Sylvie Bello joue un rôle considérable au sein du Congrès américain. Il existe quelque chose que

[1]Ce plébiscite avait été organisé par les Nations Unies et la Grande-Bretagne pour déterminer l'avenir du Cameroun sous administration britannique.
[2] Il s'agit ici de l'article 3 des accords de tutelle entre le Royaume-Uni et e British Southern Cameroon et de l'article 76 (b) de la Charte des Nations unies qui définissait les buts et les finalités de la tutelle.
[3] Brice R. Mbodiam, « Crise anglophone : la Grande-Bretagne reconnait le référendum de 1961 et rejette la demande d'indépendance du SCNC », (consulté le 18 novembre 2019, https://www.investiturecameroun.com/cooperation/1209-9400-crise-anglophone-la-grande-bretagne-reconnait-le-referendum-de-1961-au-cameroun-et-rejette-la-demande-d-independance-du-scnc).

Volume (14), Numéro (1), Mars 2025 ; pp. 41 - 62

l'on peut qualifier de diplomatie parlementaire[1] entre défenseur de la cause anglophone et les parlementaires américains. Ainsi, Sylvie Bello plaide de manière régulière la cause anglophone auprès des sénateurs américains en l'occurrence Jeff Flake, Carles Ellis Schumer, Kirsten Gillibrand[2]… etc. De même, elle va œuvrer en septembre 2017 au sein de la chambre des représentants pour obtenir du Congrès américain la rédaction d'un communiqué appelant à une intervention diplomatique des États-Unis au Cameroun.

Dans le même sens, les acteurs de la cause anglophone vont solliciter le soutien de certains acteurs majeurs dans la classe diplomatique et gouvernementale américaine. C'est ainsi qu'ils vont essayer d'enrôler Herman Jay Cohen[3] comme médiateur[4]afin qu'il porte devant les Nations unies leurs demandes autonomistes. C'est du moins ce qui semble ressortir du document signé par Dabney Yerima le 26 septembre 2019. Le but de cette forme d'approche est d'intervenir en faveur d'une minorité et « infléchir progressivement les pratiques des autorités en leur notifiant les règles qu'elles sont censées appliquer »[5]. L'objectif premier ici est de faire reconnaitre la légitimité du Southern Cameroon en tant que territoire distinct de la République du Cameroun. Le second est de négocier le retour à la fédération ou la division.

En tentant d'engager un médiateur comme avocat de la cause anglophone aux Nations unies, l'objectif majeur est de les inviterà réexaminer les questions qui datent des indépendances et qui avaient été

[1]Nous entendons par là, le recours à un parlement étranger pour parvenir à un objectif politique.

[2] Olivier Mathieu. « Jeuneafrique, Diplomatie : comment le Senat américain met la pression sur le Cameroun dans la crise anglophone », (consulté le 25 juin 2023, à 17h 41min, https://www.jeuneafrique.com/693772/politique/diplomatie-comment-le-senat-americain-met-la-pression-sur-le-camern-dans-la-crise-anglophone/).

[3] Il a été Vice-Ministre des affaires africaines sous le gouvernement de Georges H. W. Bush de 1989 à 1993. Conseillé principal pour les affaires africaines auprès de Ronald Reagan, il a travaillé dans 5 pays africains…Etc.

[4] Voir l'édition du journal mutation n°4955 du mardi 8 octobre 2019 à la page 7.

[5] Marie-Emmanuelle Pommerolle, *À quoi servent les droits de l'homme ? Action collective et changement politique au Cameroun et Kenya,* Thèse pour le doctorat en science politique. Université Montesquieu- Bordeaux IV, Institut d'étude politique de Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, 2005, p. 292.

tranchées par l'assemblée générale des Nations unies à cette époque. Mais, Cohen va décliner cette offre en invitant les Nations unies et l'Union africaine à déléguer un médiateur pour résoudre la crise. Tel qu'on peut le lire dans son compte tweeter[1].

Dans cette tentative de percée auprès du gouvernement américain, Chris Anu, président de l'une des fractions séparatistes de la République d'« Ambazonie » va manœuvrer afin que les États-Unis mettent une certaine pression sur la République du Cameroun pour que le Southern Cameroon obtienne une indépendance politique. Sa stratégie a été de faire appel à Joseph Szlavik du cabinet de conseil scribe pour que ce dernier plaide la cause anglophone devant les représentants du gouvernement américain[2]. Chris Anu déclare dans jeune Afrique « si le Cameroun a des doutes sur le fait que les Ambazoniens veulent récupérer leur pays, laissons les Nations unies organiser et superviser un référendum, et laissez le peuple d'Ambazonie décider. C'est le message que nous transmettons au gouvernement américain »[3]. Cette déclaration est assez expressive pour comprendre ce que veulent les anglophones en recourant à la diplomatie de périphérie.

Les éléments évoqués ici décrivent bien les dynamiques protodiplomatiques des acteurs de la minorité anglophone au Cameroun et montrent que, depuis la résurgence de leurs revendications en 2016, les initiatives diplomatiques se sont succédé non pas forcément de manière concertée. Car nous ne sommes pas à mesure de démontrer que ces initiatives sont le fruit d'une suite concertée où un échec fait surgir une nouvelle initiative.

[1] «In Cameroon, it is clear that neither side can win on the battlefield. The time has come for the African union to ask the U.N. Security Council to appoint a special representative to begin a mediation process».
[2] Julian Pecquet et Yves P. Bobo, « Crise anglophone au Cameroun : Chris Anu mobilise un cabinet de lobbying américain », (consulté le 11juin 2024, https://www.jeuneafrique.com/1488350/politique/crise-anglophone-au-cameroun-chris-anu-recrute-un-cabinet-de-lobbying-americain/).
[3] Ibid.

Volume (14), Numéro (1), Mars 2025 ; pp. 41 - 62

Lorsque nous avons élaboré ces deux dimensions diplomatiques des revendications anglophones, il ne serait pas exagéré de dire qu'il n'y a pas une véritable frontière qui sépare la paradiplomatie de la protodiplomatie du moment où l'objectif le plus important pour ces derniers est d'aboutir à une gestion autonome de ce qu'ils considèrent comme leur territoire. Voilà en réalité l'enjeu autour duquel se structurent les mobilisations pseudo-diplomatiques des acteurs de la minorité anglophone au Cameroun.

Conclusion :

L'analyse des revendications anglophones à l'aune de la paradiplomatie et de la protodiplomatie présentée ici met en lumière le caractère multidimensionnel des stratégies politiques adoptées par les acteurs de la cause anglophone pour parvenir à l'objectif d'indépendance ou d'autonomie politique. La démarche de cette minorité vise à la mobilisation des espaces institutionnels internationaux et étrangers et repose surtout sur des enjeux pseudo-diplomatiques[1]. Lorsque nous avons dit cela, nous observons que, les initiatives pseudo-diplomatiques des acteurs de la minorité anglophone sont davantage orientées vers des pays anglo-saxons. On pourrait alors parler de pseudo-diplomatie culturelle. Cependant, ces initiatives sont confrontées à une sorte de résistance internationale ou encore de rejet de l'idée de fragmentation. Car au niveau international, les sollicitations anglophones relatives à la sécession ou à la division sont ignorées au profit d'un arrangement interne. C'est cette même dynamique qui est proposée au niveau interne, car les dépositaires de pouvoir s'opposent à toute forme de résolution ou d'apaisement qui reposerait sur la division ou la sécession.

Cependant, nous pensons qu'il serait prématuré pour nous de conclure véritablement sur un sujet donc les enjeux continuent d'animer la scène nationale et internationale. On peut tout de même affirmer que la paradiplomatie et la protodiplomatie à l'œuvre sont des instruments diplomatiques aiguisés dans la souplesse du droit international pour

[1] La pseudo-diplomatie dont nous parlons ici fait référence à la paradiplomatie et à la protodiplomatie.

fournir aux minorités des armes légitimes dans le cadre de leurs contestations et de leurs revendications politiques. Toutefois, il reste que, ces pseudos diplomaties ne peuvent réellement prendre corps que dans un État consentant. D'où la nécessité d'un dialogue permanent entre les demandeurs et les défendeurs.